

**LE BULLETIN**

PARAIT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Tout ce qui concerne l'administration ou la rédaction

DOIT ÊTRE ADRESSÉ À J. G. W. MCGOWN,

Boîte 2166

Directeur Gérant.

**Bureau Central**

M. Marcel Fontaine, ayant donné sa démission, comme directeur, en date du 6 octobre dernier, a été remplacé par M. C. E. Ranger.

**Aux secrétaires trésoriers des succursales**

Comme le semestre finit le 31 courant, les secrétaires trésoriers des succursales sont instamment priés de faire parvenir au secrétaire trésorier général leur rapport du mois de décembre, le ou avant le 10 janvier prochain.

**Succursale de Worcester**

M. Eizéar Birtz, épicier, 52 rue Wall, a été nommé percepteur pour la paroisse Saint-Joseph en remplaçant M. H. L. Proulx, démissionnaire.

M. O. A. Sylvestre, marchand, a été nommé percepteur à West Gardner.

M. Jos. Malo, épicier, a été nommé percepteur à Manohang.

**Succursale de Saint-Romuald**

Chaque jeudi soir, de sept à neuf heures sera un soir de perception pour les membres de la succursale de Saint-Romuald.

J.-A. MARIER, Sec.-Trés.

Manchester. 29 Nov. 1898.

M. Henri Roy, secrétaire trésorier général de la Société des Artisans, Montréal.

Monsieur,

Je vous inclus le reçu des \$1000.00 que je viens de recevoir par traite sur la Banque Nationale de Boston. Je remercie la Société pour la promptitude avec laquelle elle a rempli ses engagements, et je serais heureuse de voir cette note publiée sur le *Bulletin* du mois prochain.

J'ai l'honneur d'être etc.,

Dame Vve STEPHEN NOURY.

**VRAIE SOLUTION**

DE LA

**QUESTION OUVRIERE**

Par le R. P. OUB GOYET, O. M. I.

(Suite.)

Nous sommes pourtant nous aussi les créatures du Bon Dieu, rachetées par le sang de Jésus-Christ, nous sommes tes frères : faut-il par nos misères et l'usure de nos vies alimenter tes voluptés ?

Oui, Dieu a créé le riche pour être ici-bas la providence du pauvre, l'intendant du malheureux. La fortune n'est un privilège que parce qu'elle est une fonction sociale de tutelle et de bienfaisance. Elle est comme cette fontaine publique, embellie par l'art, parce qu'elle doit servir au bien de tous. Quand une famille riche à largement fourni aux nécessités, non seulement de la vie, mais encore de ce *décorum* exigé par la condition, le temps et les lieux, le superflu doit aller aux pauvres. Oh ! sans doute, il est difficile de définir où commence ce superflu. Un millionnaire, qui ne vit que pour jouir, croira n'avoir jamais de superflu, parce que le luxe et le plaisir ne disent jamais : C'est assez ! Mais ces calculs de l'égoïsme et de la volupté ne suppriment pas le devoir. Ce n'est pas ordinairement un devoir de *justice* de donner le superflu aux pauvres : nulle loi sur la terre n'oblige à restitution celui qui la viole. Mais enfin, il est d'autres devoirs que ceux de la justice : un enfant a d'immenses obligations envers ses parents, et pourtant elle sont étrangères à la justice ! Oh ! c'est Jésus-Christ, le juge universel, qui a tout vu en ce monde, qui demandera un compte sévère de ces fortunes scélérates, dont pas une goutte n'est allée désaltérer la soif des malheureux !

J'ai dit, que ce n'est pas ordinairement un devoir de justice. Ce l'est pourtant, quand l'indigent se trouve dans le cas d'extrême nécessité, ou dans un état voisin, s'il va périr lui et sa famille de froid et de faim, ou seulement s'il est menacé de s'éteindre dans les angoisses de la misère. Oh ! alors. Dieu soit béni, tout l'univers appartient à ce misérable, tous les biens redeviennent communs et personne, non personne ici-bas n'a le droit de refuser à ce malheureux ou de l'empêcher de prendre tout ce qu'il lui faut, pour ne pas mourir. Hélas ! ce n'est pas là une hypothèse faite à plaisir. Ces situations affreuses, où des familles entières s'étiolent et dépérissent dans des souffrances inconnues, ne sont point rares au sein de ces grandes villes, théâtre de tous les débordements du luxe et du plaisir : et c'est bien là une ironie sanglante jetée par la misère à notre civilisation si vantée !

Ainsi, par ses grandes et admirables doctrines, l'Eglise peut seule offrir un remède radical aux maux des classes laborieuses et aux divisions sociales ; elle seule a le secret de l'apaisement et de l'union des cœurs. Mais elle ne s'est pas arrêtée à des doctrines ; elle est descendue dans l'ordre pratique, et ce qu'elle enseigne aux hommes, elle l'a fait. Je vous le demande, qu'est-ce donc que cette radiense histoire de l'Eglise dans les 19 siècles passés, qu'un perpétuel dévouement au salut éternel et temporel des âmes et des peuples ? L'Eglise a vu souvent chanceler les trônes et crouler les empires : une chose n'a jamais failli, c'est son immense pitié, sa main toujours secourante pour tous ceux qui souffrent. C'est le cours d'un beau fleuve, qui traverse les générations humaines, épanchant partout ses ondes bienfaisantes, semant l'abondance, la paix, le bonheur. L'Eglise a été créée pour nous donner le ciel, et par surcroît elle nous donne encore les joies de la terre. Oh ! sereine et radiense, elle peut invoquer le témoignage de l'histoire : tout y chante les bénédictions de l'Eglise sur les générations passées.

(A suivre.)